

REUNION DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Olivier SAVARY. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. (adjoints). Florence CHAMON. Bruno DI BLAS. Thierry CORBERON. Denis LOROT. Xavier RATTE. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Danièle BROUIN. Xavier DUCHET. (conseillers municipaux).

Absente excusée : Lénia HOUEL (pouvoir D.BROUIN).

Secrétaire de séance : Damien GAUTHIER.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui appelle une précision de la part de Danièle BROUIN qui demande qu'elle avait évoqué l'éclairage public au niveau du quartier du Moulin et pas seulement de la Rue du Moulin.

Il est passé à l'ordre du jour.

Rue de Picardie

Les travaux suivent leur cours. Toutefois, il est à regretter les délais. Les travaux devaient être terminés fin juillet nous espérons qu'ils le soient à la fin de ce mois ci.

EDF et France télécom ont fait tous les raccordements à leur charge.

La remise à niveau de la conduite d'eau sera assurée par le SIVU.

Il est à regretter que l'entreprise CESHIN ne mette pas en œuvre tous les moyens nécessaires.

Syndicat du Bassin du Serein

Comme cela avait déjà été évoqué, il est proposé la modification des statuts afin que ce dernier puisse prendre la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette nouvelle compétence permettra, entre autre, au syndicat de réaliser une étude sur l'ensemble du bassin versant du Serein.

Les élus, à l'unanimité, acceptent que le syndicat prenne cette nouvelle compétence.

Communauté de Communes de Chablis, Villages et Terroirs

Il est remis aux élus les comptes-rendus des commissions « enfance » et assainissement ainsi que le règlement de la déchetterie.

Commission des bâtiments

Accessibilité des locaux

Un devis a été demandé à l'entreprise VME de Varennes pour la pose de 3 rampes : 2 pour les escaliers d'accès au caveau et 1 pour l'escalier de la véranda.

La proposition de JCD de Venouse consistait en la pose de rampes en tube acier peint.

Une réunion de la commission sera programmée après les vendanges.

Groupe scolaire

Deux salles de classe ont été repeintes. Les jeux ont été installés dans la cour. Reste à installer des barrières le long du trottoir et des « boules » de protection. Damien GAUTHIER se renseigne pour la pose éventuelle de films isolants à l'extérieur. Reste à arborer la partie engazonnée de la cour.

Afin d'apporter de l'ombre à la classe maternelle, il a été demandé un devis à l'entreprise Chartrel pour la plantation d'un tilleul de gros diamètre.

Eolien

Les élus sont informés du projet d'implantation :

- d'un parc éolien de 4 éoliennes sur le territoire des communes de Bleigny-le-Carreau et de Lignorelles qui doit être réalisé par la SAS CEPE BEL AIR NORD – WEB Energie du Vent.
 - d'un parc éolien de 5 éoliennes sur le territoire des communes de Beines et Venoy qui doit être réalisé par la SAS CEPE BEL AIR NORD – RES Group.
- Les élus ne s'opposent pas à ces travaux.

P.P.R.I.

Il est remis à chacun le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée Serein.

Informations diverses

Pavillon, 2 rue du Docteur Hess – La locataire a donné congé. La commission des bâtiments s'est rendue sur place et fait chiffrer la remise en état complète du logement. Quand les chiffrages seront terminés se posera la question de la réfection et de la remise en location ou de la vente de ce bien. A suivre.

Inondation mai-juin 2016 – une carte sur le retour d'expérience des inondations nous a été communiquée.

Syndicat du bassin du Serein – la législation sur la destruction des ragondins et rats musqués est remise à chacun.

Datura – les élus sont informés des risques sanitaires liés à ces plantes qui sont à détruire, sur le domaine public, car toxiques.

Associations – le club de tennis et le comité des fêtes remercient la municipalité pour l'octroi d'une subvention.

Course – elle a rencontré un vif succès. Le comité des fêtes souhaiterait s'installer le long de la propriété Louis.

Luc NOLET rappelle que la commission des fêtes n'était pas très favorable à la poursuite de l'organisation de cette manifestation.

Questions des élus

- ❖ Xavier RATTE demande si les arbres du terrain de pétanque pourraient être élagués ou que les éclairages soient modifiés.
- ❖ Thierry CORBERON demande que les ampoules vers le terrain de foot soient changées.
- ❖ Danièle BROUIN demande s'il est possible d'éteindre l'éclairage public la nuit dans le quartier du Moulin.

Toutefois, les viticulteurs tiennent à ce que la lumière reste allumée pour protéger leurs chais ainsi que les personnes âgées qui, par sécurité, souhaitent que l'éclairage reste allumé la nuit. Une étude chiffrée sera demandée à Eiffage pour l'installation d'horloges, de leds, vérifier la puissance des postes ...

- ❖ François TURCIN a constaté des stocks de pneus et de paille sur le finage. Peut-on intervenir pour que les pneus ne soient pas brûlés ?

Séance levée à 23h.